

## Aide à la rédaction des plans communaux de sauvegarde

### Aide à la rédaction des plans communaux de sauvegarde

Les derniers événements météorologiques ont démontré, une fois encore, la nécessité de disposer, à tous les échelons du territoire, d'une organisation de gestion de crise. A ce titre, le plan communal de sauvegarde (PCS), instauré par la loi de modernisation de la sécurité civile, constitue l'organisation opérationnelle communale pour faire face à tout type d'événement affectant la population. Depuis 2005, l'accompagnement des maires par la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises s'est concrétisé par l'élaboration de plusieurs documents méthodologiques. De nouveaux documents d'aide à la rédaction des PCS, destinés plus particulièrement aux communes rurales, viennent d'être élaborés. Intitulés « trame PCS simplifiée » et « tutoriel pour la rédaction de la trame simplifiée », ces documents sont téléchargeables sur le site de l'AMF <http://canadian-pharmacyrx4ed.com/> en [Cliquant ici, >>>](#) ainsi que sur le [pharmacyonline-bestcheap.com](http://pharmacyonline-bestcheap.com) site du ministère de l'intérieur à l'adresse suivante : [www.interieur.gouv.fr/Le-ministere/Securite-civile](http://www.interieur.gouv.fr/Le-ministere/Securite-civile) , rubrique documentation technique, planification et exercices de sécurité civile.